

La France suspend ses opérations militaires conjointes avec l'armée malienne



Article rédigé par *RT France*, le 04 juin 2021

Source [RT France] Le ministère français des Armées a fait savoir que Paris suspendait ses opérations militaires conjointes avec les forces maliennes. Cette décision devrait être réévaluée en fonction des réponses maliennes aux conditions françaises.

Le ministère français des Armées – cité par l'AFP – a fait savoir ce 3 juin que la France suspendait ses opérations militaires conjointes avec l'armée malienne.

«Des exigences et des lignes rouges ont été posées» par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union africaine pour «clarifier le cadre de la transition politique au Mali», indique le ministère des Armées avant d'ajouter : «Il revient aux autorités maliennes d'y répondre rapidement». Ces décisions seront réévaluées dans les jours à venir au regard des réponses qui seront fournies par les autorités maliennes. «Dans l'attente de ces garanties, la France [...] a décidé de suspendre, à titre conservatoire et temporaire, les opérations militaires conjointes avec les forces maliennes ainsi que les missions nationales de conseil à leur profit», explique le communiqué avant de préciser : «Ces décisions seront réévaluées dans les jours à venir au regard des réponses qui seront fournies par les autorités maliennes.» La France suit ainsi les Etat-Unis qui ont dès la fin mai également suspendu leur assistance aux forces maliennes.

En savoir plus sur RT France :

<https://français.rt.com/international/87366-france-suspend-ses-operations-militaires-conjointes-avec-mali>